

LA COLLECTE ET LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

FORMALITÉS DES ENTREPRISES

TOUTES ENTREPRISES



Premier collecteur régional de la taxe d'apprentissage, la CCI de région et le réseau des CCI Nord de France accompagnent les entreprises pour simplifier les formalités de déclaration et investir dans l'avenir. En 2011, la CCI de région Nord de France a reversé 86% des fonds disponibles aux établissements du Nord-Pas de Calais. En versant à la CCI de votre territoire, vous participez au développement régional de l'offre de formation et à la formation de vos futurs collaborateurs.

LES OBJECTIFS

La taxe d'apprentissage est destinée au financement des formations par la voie de l'apprentissage et de l'enseignement technologique, professionnel et supérieur. Elle est due par la plupart des entreprises chaque année avant le 1^{er} mars et doit obligatoirement être versée à un organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA).

- il propose des outils de télé-déclaration, calcul automatisé et paiement en ligne,
- il vous envoie pour archive le détail des affectations et reçus libératoires.

LE DÉROULEMENT

Choisir le réseau CCI comme organisme collecteur, c'est LA solution pour vous faciliter la taxe !

- Un interlocuteur dédié vous conseille et vous accompagne dans vos démarches,
- il vérifie les données et optimise les calculs,
- il vous offre une totale liberté d'affectation des fonds versés et met à votre disposition une liste nationale d'écoles bénéficiaires,

LES MODALITÉS

Il vous suffit de prendre contact avec l'interlocuteur dédié à la collecte de la taxe, au sein de la CCI dont vous dépendez (coordonnées ci-dessous). La prestation de conseil et d'accompagnement dont vous bénéficierez est totalement gratuite.

CCI DE RÉGION NORD DE FRANCE
Isabelle LECROART
i.lecroart@nordpasdecalais.cci.fr
03 20 63 79 42
www.norddefrance.cci.fr

Vos contacts :


NORD DE FRANCE
Isabelle DEVOS
i.devos@artois.cci.fr
03 21 69 23 31
www.artois.cci.fr


NORD DE FRANCE
Fabrice GILLET
collecteapprentissage@cotedopale.cci.fr
03 21 46 00 55
www.cotedopale.cci.fr


NORD DE FRANCE
Sandrine GEKIERE
s.gekierre@grand-lille.cci.fr
03 20 63 77 77
www.grand-lille.cci.fr


NORD DE FRANCE
Jean-Marc MAIRESSE
jm.mairesse@ndf.cci.fr
03 27 28 41 03
www.grandhainaut.cci.fr


CCI
RÉGION
NORD DE
FRANCE